

Des travaux d'urgence pour l'église de Valdeblore

Inscrite aux monuments historiques depuis 1932, l'église Saint-Jacques-le-Majeur ne cesse de se dégrader. Fermée depuis juillet 2020, la municipalité souhaite sa réouverture cet été.

L'état de l'église Saint-Jacques-le-Majeur, située entre les villages de La Bolline et de La Roche, est très préoccupant depuis plusieurs années.

Cet édifice est inscrit au titre des monuments historiques depuis 1932. « Un patrimoine cher aux Valdeblois qu'il faut protéger à tout prix », a indiqué le maire de Valdeblore, Carole Cervel. Malgré plusieurs diagnostics et quelques travaux de confortement réalisés ces dernières années, en collaboration avec les bâtiments de France, cela reste insuffisant.

Aggravation après la tempête Alex

Le bâtiment n'a jamais cessé de se dégrader au fil du temps et s'est considérablement aggravé lors de la tempête Alex.

En effet, le bâtiment a été inondé par des trombes d'eau.

Aussi, la nouvelle municipalité a décidé d'entreprendre des travaux d'urgence pour un montant de 40 000 euros. Ces travaux se situent sur une partie de la toiture, au niveau de la nef et du parement ouest du clocher. Les professionnels doivent également réaliser une purge d'une partie des enduits intérieurs avec



À gauche, Carole Cervel, maire et Jacques Joncour de la Fondation du patrimoine. L'église est fermée depuis juillet dernier. Sa réouverture est voulue pour cet été. À droite, les travaux d'urgence en cours de réalisation.

(Photos D. G.)

une reprise des enduits. Objectif ? Assainir le lieu. L'église est fermée depuis juillet 2020, à la suite d'un effondrement partiel du plafond de la voûte centrale.

« De nouvelles études suivront pour une mise hors d'eau et pour une restaura-

tion complète de l'église par tranche de travaux. Je souhaiterais que l'édifice puisse rouvrir ses portes cet été », a précisé la première magistrate.

Xavier Pelletier, préfet chargé de la reconstruction des vallées est, d'ailleurs, venu récemment se rendre



compte de l'état du bâtiment. Il a assuré la maire de « tout [son] soutien ».

Logique partenariale

La mobilisation prend forme. Pour faire face aux dépenses, la municipalité a fait appel au département

des Alpes-Maritimes et à la direction régionale des affaires culturelles.

Vient s'ajouter la Fondation du patrimoine pour le complément financier, représentée par Jacques Joncour, délégué départemental adjoint qui s'est aussi rendu sur les lieux.

Comment faire un don ?

► Par courrier, envoyer un bon de souscription complété accompagné de votre règlement par chèque (à l'ordre de Fondation du patrimoine, Église Saint-Jacques de Valdeblore à l'adresse suivante : Fondation du Patrimoine - Délégation des AM, CCI de Nice, 20 bld Carabacel 06005 Nice Cedex 1.

► Ou par Internet, sur le site : fondation-patrimoine.org/74231. Pour tout renseignement sur le bulletin de souscription joindre la mairie au 04.93.23.25.80.

Un appel aux dons auprès des particuliers et des entreprises pour soutenir la restauration du patrimoine du haut pays a été lancé en novembre 2020 [lire ci-contre]. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. L'église bientôt sauvée ?

DANIÈLE GASTALDI